

COMMUNE DE
SAINT-ALBAN-DES-VILLARDS

PLAN DE
ZONAGE & PRESCRIPTIONS

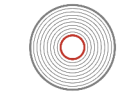
ZOOM 1/6

Hameau du Pied des Voutes

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil
Communautaire en date du 4 Juillet
2025, arrêtant le projet de PLU.

Le Maire

Ajout trame
assainissement pour
enquête publique



epode

Nom du fichier : 73221_reglement_graphique_20250704.pdf

Date d'édition : 02/10/2025

ZONAGE

Contours de zonage

Zones urbaines

Ua - Zone urbaine de constructions anciennes
de forte densité. Correspond aux hameaux anciens

Zones à urbaniser

1AUB - Zone à urbaniser

Zones agricoles

A - Zone agricole
Aalp - Zone agricole d'alpage

Zones naturelles

N - Zone naturelle

PRESCRIPTIONS

- Tramage venant limiter la constructibilité dans
l'attente de la mise aux normes des STEU en
application de l'article R 151-34 du CU
- Corridor écologique identifié en application de
l'article L 151-23
- Emplacement réservé en application de
l'article L 151-41
- Patrimoine paysager à protéger identifié en
application de l'article L 151-19
- Zone humide identifiée en application de
l'article L 151-23
- Périmètres d'orientation d'aménagement et de
programmation (OAP) en application des
articles L 151-6 et 7
- Secteur d'habitat permanent en application de
l'article L 151-14
- Patrimoine bâti identifié en application
de l'article L 151-19

INFORMATIONS

- Périmètre de protection de captage immédiat
- Périmètre de protection de captage rapproché
- Sentiers identifiés au PDIPR 73
- Cimetière

Risques

- Prescription (se référer aux cartes d'aléas
en annexe)
- Interdiction

N° ER EMBLEMENTS RÉSERVÉS



ZONAGE

Contours de zonage

Zones urbaines

Ua - Zone urbaine de constructions anciennes
de forte densité. Correspond aux hameaux anciens

Zones à urbaniser

1AUB - Zone à urbaniser

Zones agricoles

A - Zone agricole
Aalp - Zone agricole d'alpage

Zones naturelles

N - Zone naturelle

PRESCRIPTIONS

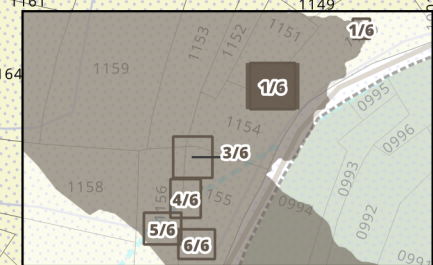
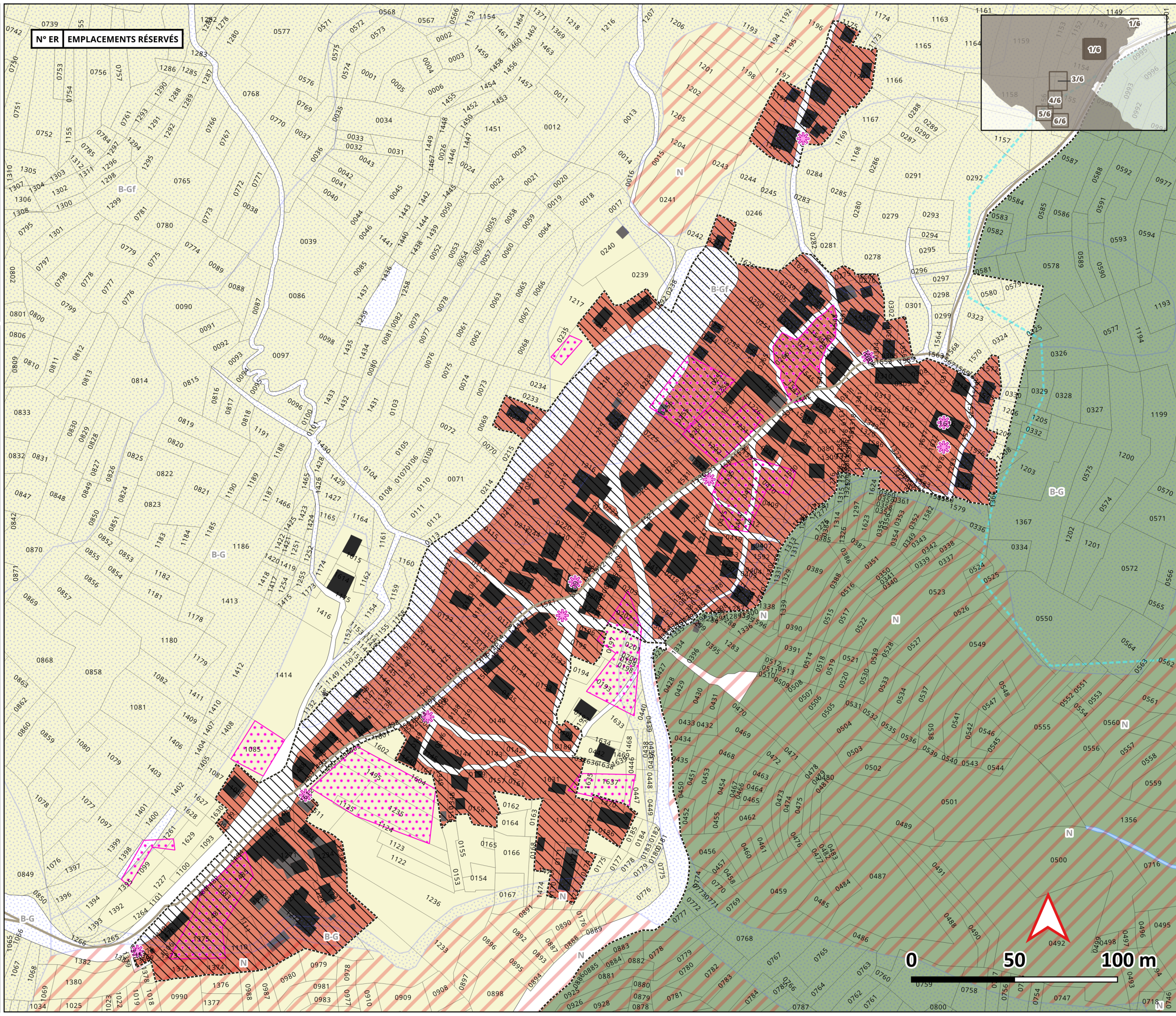
- Tramage venant limiter la constructibilité dans
l'attente de la mise aux normes des STEU en
application de l'article R 151-34 du CU
- Corridor écologique identifié en application de
l'article L 151-23
- Emplacement réservé en application de
l'article L 151-41
- Patrimoine paysager à protéger identifié en
application de l'article L 151-19
- Zone humide identifiée en application de
l'article L 151-23
- Périmètres d'orientation d'aménagement et de
programmation (OAP) en application des
articles L 151-6 et 7
- Secteur d'habitat permanent en application de
l'article L 151-14
- Patrimoine bâti identifié en application
de l'article L 151-19

INFORMATIONS

- Périmètre de protection de captage immédiat
- Périmètre de protection de captage rapproché
- Sentiers identifiés au PDIPR 73
- Cimetière

Risques

- Prescription (se référer aux cartes d'aléas
en annexe)
- Interdiction



ÉLABORATION

COMMUNE DE SAINT-ALBAN-DES-VILLARDS

PLAN DE ZONAGE & PRESCRIPTIONS

ZOOM 3/6

Chef-lieu

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 4 Juillet 2025, arrêtant le projet de PLU.

Ajout trame assainissement pour enquête publique

Nom du fichier : 73221_reglement_graphique_20250704.pdf

Date d'édition : 02/10/2025

ZONAGE

Contours de zonage

Zones urbaines

Ua - Zone urbaine de constructions anciennes de forte densité. Correspond aux hameaux anciens

Zones à urbaniser

1AUB - Zone à urbaniser

Zones agricoles

A - Zone agricole

Aalp - Zone agricole d'alpage

Zones naturelles

N - Zone naturelle

PRESCRIPTIONS

Tramage venant limiter la constructibilité dans l'attente de la mise aux normes des STEU en application de l'article R 151-34 du CU

Corridor écologique identifié en application de l'article L 151-23

Emplacement réservé en application de l'article L 151-41

Patrimoine paysager à protéger identifié en application de l'article L 151-19

Zone humide identifiée en application de l'article L 151-23

Périmètres d'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) en application des articles L 151-6 et 7

Secteur d'habitat permanent en application de l'article L 151-14

Patrimoine bâti identifié en application de l'article L 151-19

INFORMATIONS

Périmètre de protection de captage immédiat

Périmètre de protection de captage rapproché

Sentiers identifiés au PDIPR 73

Cimetière

Risques

Prescription (se référer aux cartes d'aléas en annexe)

Interdiction

The main map displays the commune of Saint-Alban-des-Villards, showing a dense network of cadastral parcels. Various land use zones are delineated: brown for urban areas (Ua), yellow for areas to be urbanized (1AUB), light green for agricultural zones (A), and olive green for alpine agricultural zones (Aalp). The map also features several planning prescriptions: a red hatched area for a trame limiting constructibility, a green hatched area for an ecological corridor, a red hatched area for a reserved location, a pink hatched area for landscape heritage, a blue hatched area for a humid zone, and a blue hatched area for orientation and programming perimeters. A red hatched area is also shown for a permanent habitat sector. The map includes a scale bar at the bottom right indicating 0, 50, and 100 meters, and a north arrow. An inset map in the top right corner shows the commune's location within the region of Savoie.



ZONAGE

Contours de zonage

Zones urbaines

Ua - Zone urbaine de constructions anciennes
de forte densité. Correspond aux hameaux anciens

Zones à urbaniser

1AUB - Zone à urbaniser

Zones agricoles

A - Zone agricole
Aalp - Zone agricole d'alpage

Zones naturelles

N - Zone naturelle

PRESCRIPTIONS

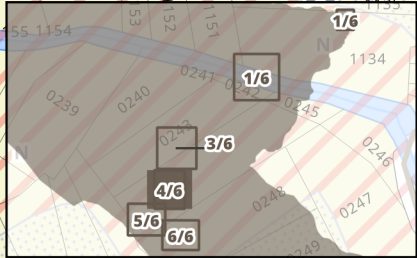
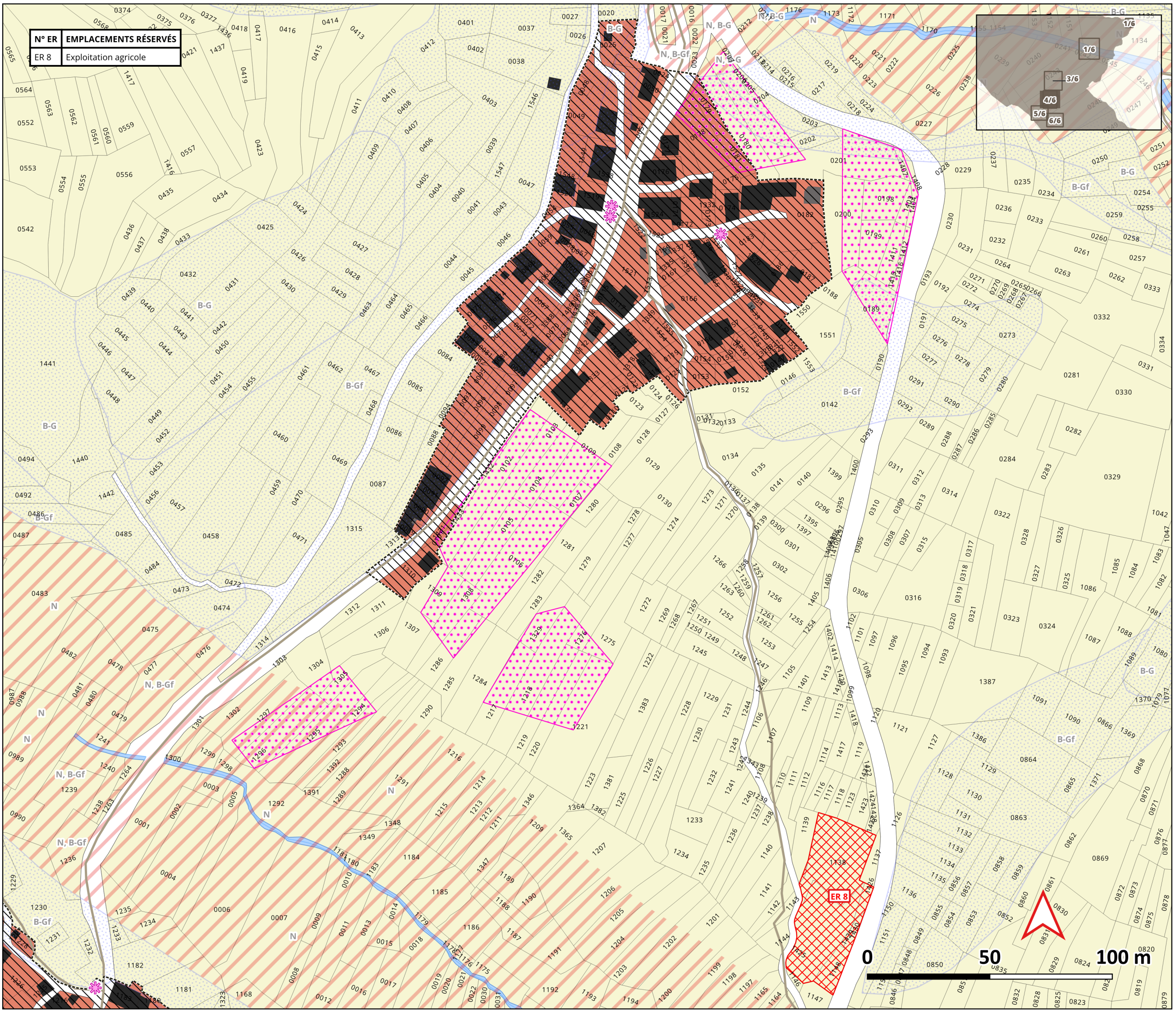
- Tramage venant limiter la constructibilité dans
l'attente de la mise aux normes des STEU en
application de l'article R 151-34 du CU
- Corridor écologique identifié en application de
l'article L 151-23
- Emplacement réservé en application de
l'article L 151-41
- Patrimoine paysager à protéger identifié en
application de l'article L 151-19
- Zone humide identifiée en application de
l'article L 151-23
- Périmètres d'orientation d'aménagement et de
programmation (OAP) en application des
articles L 151-6 et 7
- Secteur d'habitat permanent en application de
l'article L 151-14
- Patrimoine bâti identifié en application
de l'article L 151-19

INFORMATIONS

- Périmètre de protection de captage immédiat
- Périmètre de protection de captage rapproché
- Sentiers identifiés au PDIPR 73
- Cimetière

Risques

- Prescription (se référer aux cartes d'aléas
en annexe)
- Interdiction



COMMUNE DE
SAINT-ALBAN-DES-VILLARDS

PLAN DE
ZONAGE & PRESCRIPTIONS

ZOOM 5/6
Hameau du Bessay

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil
Communautaire en date du 4 Juillet
2025, arrêtant le projet de PLU.

Le Maire

Ajout trame
assainissement pour
enquête publique



epoda

Nom du fichier : 73221_reglement_graphique_20250704.pdf

Date d'édition : 02/10/2025

ZONAGE

Contours de zonage

Zones urbaines

Ua - Zone urbaine de constructions anciennes
de forte densité. Correspond aux hameaux anciens

Zones à urbaniser

1AUB - Zone à urbaniser

Zones agricoles

A - Zone agricole
Aalp - Zone agricole d'alpage

Zones naturelles

N - Zone naturelle

PRESCRIPTIONS

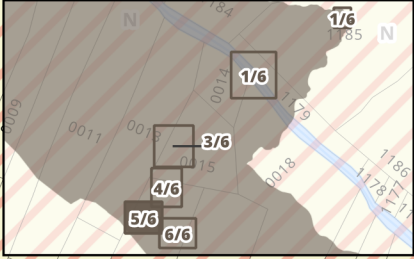
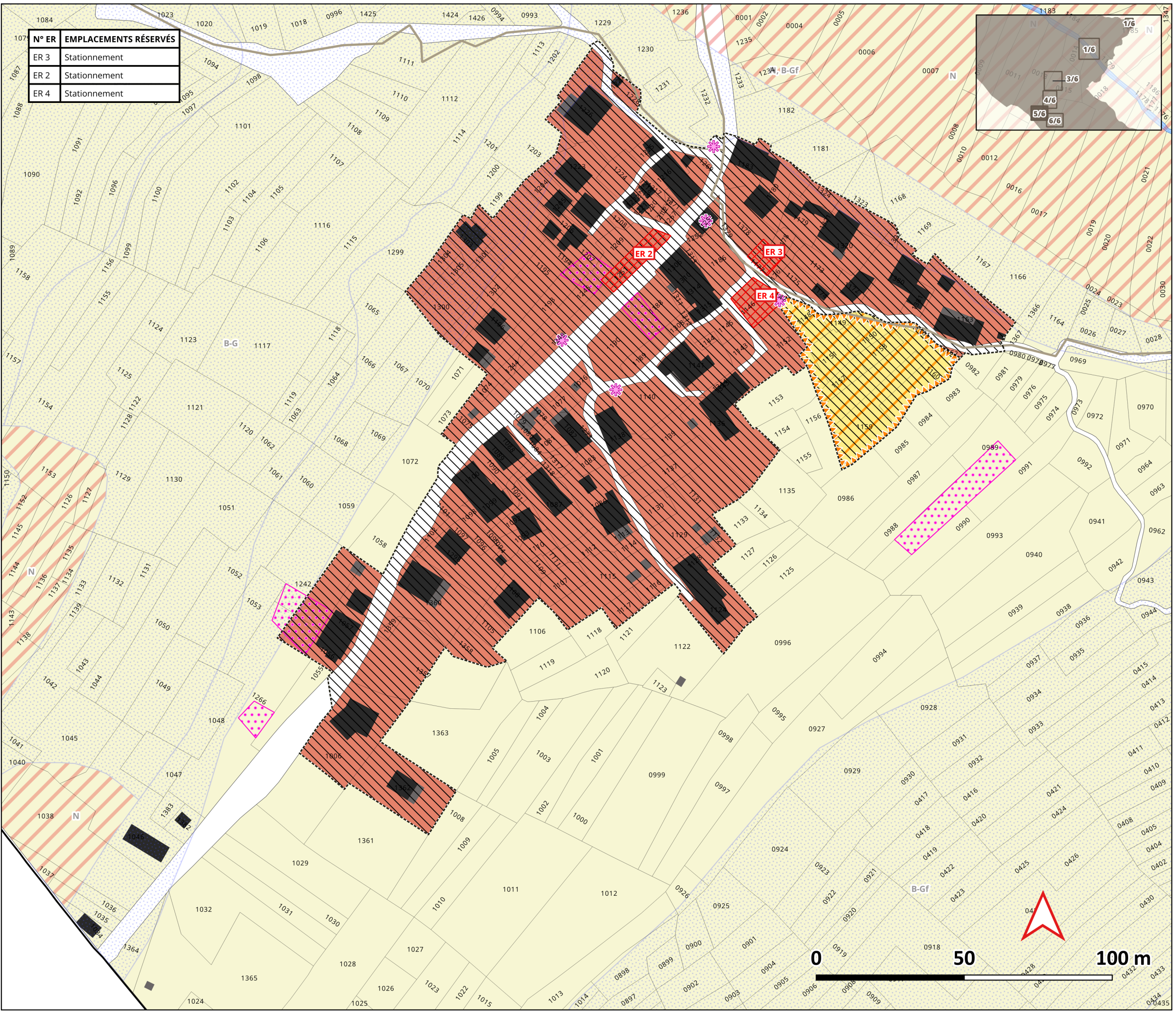
- Tramage venant limiter la constructibilité dans
l'attente de la mise aux normes des STEU en
application de l'article R 151-34 du CU
- Corridor écologique identifié en application de
l'article L 151-23
- Emplacement réservé en application de
l'article L 151-41
- Patrimoine paysager à protéger identifié en
application de l'article L 151-19
- Zone humide identifiée en application de
l'article L 151-23
- Périmètres d'orientation d'aménagement et de
programmation (OAP) en application des
articles L 151-6 et 7
- Secteur d'habitat permanent en application de
l'article L 151-14
- Patrimoine bâti identifié en application
de l'article L 151-19

INFORMATIONS

- Périmètre de protection de captage immédiat
- Périmètre de protection de captage rapproché
- Sentiers identifiés au PDIPR 73
- Cimetière

Risques

- Prescription (se référer aux cartes d'aléas
en annexe)
- Interdiction



ÉLABORATION

COMMUNE DE SAINT-ALBAN-DES-VILLARDS

PLAN DE ZONAGE & PRESCRIPTIONS

ZOOM 6/6

Hameau du Plan Champ

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 4 Juillet 2025, arrêtant le projet de PLU.

Ajout trame assainissement pour enquête publique

Nom du fichier : 73221_reglement_graphique_20250704.pdf

Date d'édition : 02/10/2025



ZONAGE

Contours de zonage

Ua - Zone urbaine de constructions anciennes de forte densité. Correspond aux hameaux anciens

1AUB - Zone à urbaniser

A - Zone agricole

Aalp - Zone agricole d'alpage

N - Zone naturelle

PRESCRIPTIONS

Tramage venant limiter la constructibilité dans l'attente de la mise aux normes des STEU en application de l'article R 151-34 du CU

Corridor écologique identifié en application de l'article L 151-23

Emplacement réservé en application de l'article L 151-41

Patrimoine paysager à protéger identifié en application de l'article L 151-19

Zone humide identifiée en application de l'article L 151-23

Périmètres d'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) en application des articles L 151-6 et 7

Secteur d'habitat permanent en application de l'article L 151-14

Patrimoine bâti identifié en application de l'article L 151-19

INFORMATIONS

Périmètre de protection de captage immédiat

Périmètre de protection de captage rapproché

Sentiers identifiés au PDIPR 73

Cimetière

Risques

Prescription (se référer aux cartes d'aléas en annexe)

Interdiction